

Décembre 2009 - N°28

# Dossier

Pascal Herrscher

## Au service de nos aînés

Permettre à nos aînés de mieux vivre à domicile ou en établissement est une préoccupation majeure que le Conseil Général partage avec les familles, les associations et tous les intervenants auprès des personnes âgées. Avec un souci permanent : offrir le panel de solutions le plus large possible, réparti de la manière la plus équitable sur l'ensemble du territoire haut-rhinois.

Conseil Général



Haut-Rhin

# L'aide aux personnes âgées



## Solidarité entre les Haut-Rhinois

**Les dépenses en faveur des personnes âgées représentent plus du quart du budget solidarité, soit 79,8 millions d'euros.**

L'allongement de la durée de vie, les évolutions démographiques et les modifications liées à nos modes de vie nous obligent à revoir et à adapter en permanence notre politique sociale : aides importantes à travers l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), action de proximité innovante engagée à travers les pôles gérontologiques, soutien important aux associations ou encore initiatives pionnières pour la prise en charge de personnes âgées dépendantes notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cet ensemble de mesures et d'interventions vise à assurer aux personnes les plus âgées une existence digne en leur permettant de rester chez elles si elles le souhaitent et de leur garantir le meilleur accueil dans les structures d'hébergement.

## Favoriser le maintien à domicile

Rester chez soi doit pouvoir être un choix. C'est pourquoi l'aide à domicile constitue un des axes forts de la politique sociale départementale. Elle permet d'aider les personnes âgées dans les tâches quotidiennes et leur permet de rester dans leur milieu de vie habituel. Elle s'exerce notamment par l'intermédiaire d'associations d'aide aux personnes âgées et se traduit par exemple par le portage de repas, l'aide ménagère à domicile...

## Accompagner les personnes âgées

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. C'est une aide financière destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'être aidées pour effectuer certains actes essentiels de la vie quotidienne. Elle s'adresse aussi bien aux personnes vivant à domicile qu'à celles résidant en établissement. C'est une aide personnalisée, adaptée au degré de



dépendance et aux besoins de chacun. Cette mesure s'adresse à de nombreuses personnes âgées dépendantes dans le Haut-Rhin. Elle permet à ces personnes de vivre avec dignité, soulage les familles et rend solvable une demande de service qui va bénéficier à l'emploi.

Une procédure d'urgence permet par ailleurs de solvabiliser la mise en place rapide d'une aide afin de permettre le retour ou le maintien à domicile d'une personne âgée en cas de nécessité avérée, d'ordre médical ou social.

## Améliorer la vie en établissement

Depuis de nombreuses années, le Conseil Général s'est engagé dans un vaste et ambitieux programme de construction, de restructuration et d'humanisation des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Une politique volontariste d'investissement de plus de 7,8 millions d'euros en 2009. Le Conseil Général a également fait de la prise en charge des malades d'Alzheimer une priorité en poursuivant ses efforts d'investissement pour la création d'unités de vie et structures d'accueil spécifiques.



### Les pôles gérontologiques

Les actions menées par le Conseil Général en faveur des personnes âgées s'appuient fortement sur les 22 pôles gérontologiques qui maillent l'ensemble du territoire haut-rhinois. Ces lieux de permanence constituent un réseau unique en France. C'est un service social de proximité, un lieu d'information, d'aide et de conseil pour les plus de 60 ans.

En 2008, le personnel du service social gérontologique (assistantes sociales et conseillères en économie sociale et familiale), a rencontré, conseillé et aidé près de 10 000 personnes âgées.

Pour connaître les coordonnées du pôle gérontologique dont dépend votre commune, consultez le site du Conseil Général [www.solidarite.cg68.fr/Solidarite\\_PolesGerontologiques.aspx](http://www.solidarite.cg68.fr/Solidarite_PolesGerontologiques.aspx) ou téléphonez au secrétariat du service social gérontologique :

03 89 30 68 13

“ Les situations deviennent de plus en plus complexes ”



Fabienne Royer,  
assistante sociale

**Fabienne Royer, vous êtes assistante sociale aux pôles gérontologiques du Haut Sundgau et de la Porte d'Alsace. Quelles sont vos missions ?**

*L'accompagnement des personnes âgées en difficulté, que ce soit pour des raisons financières, une perte d'autonomie, des problèmes d'accès aux soins... Les situations que je côtoie sont extrêmement diverses et variées, mais surtout elles sont de plus en plus complexes.*

#### C'est-à-dire ?

*Globalement, 50 % des personnes que j'étais amenée à voir étaient confrontées à des difficultés financières, l'autre moitié à une perte progressive d'autonomie. Or aujourd'hui, les situations complexes, c'est-à-dire mêlant toutes les problématiques -alcool, surendettement, dépendance, début de démence...- sont en très rapide augmentation.*

#### Comment expliquez-vous cette situation ?

*La précarité partout gagne du terrain. Le coût de la vie augmente bien plus rapidement que le niveau des retraites. La campagne a longtemps mieux résisté que la ville à cette réalité. Parce que nombre de ruraux disposaient d'un petit lopin de terre qui leur assurait une quasi autosuffisance alimentaire. C'est toujours vrai pour les plus de 70 ans. De plus en plus de jeunes retraités par contre connaissent des problèmes de surendettement car ils n'ont pas pu adapter leurs habitudes de consommation à leur nouveau niveau de revenu.*

#### Comment faire face à tous ces problèmes ?

*Le Conseil Général dispose d'un vaste arsenal de solutions. L'APA en tout premier lieu pour faire face à la dépendance, des subventions spécifiques pour l'amélioration de l'habitat et favoriser le maintien à domicile de nos aînés, des aides exceptionnelles pour répondre aux problèmes de surendettement, régler les factures de chauffage, d'électricité notamment. Notre travail se fait également en étroite liaison avec les associations caritatives, Croix Rouge et Restos du Cœur. Mais c'est une évidence, les situations de précarité sont de plus en plus lourdes et surtout elles s'installent durablement dans le temps.*

# Un métier en quête de revalorisation

Véritable enjeu de société, l'aide à domicile est actuellement en période de mutation et de modernisation. En prévision du futur « Papy Boom » et pour répondre à une demande croissante de prestations de qualité.

Pourquoi apprendre à faire le ménage, les gestes sont tellement évidents. Pour Brigitte Kuntz, responsable de l'aide à domicile à l'APAMAD, une fée du logis, une virtuose du balai brosse ne fait pas nécessairement une bonne auxiliaire de vie sociale. « Parce que ces professionnels ont à approcher toujours davantage de personnes dépendantes, agressives pour certaines car souffrant d'un début de maladie d'Alzheimer, et que pour bien les accompagner une base de connaissance théorique est indispensable. »

Cette profession nécessite par ailleurs l'acquisition d'un certain savoir être. Quelles sont les limites que je dois m'imposer dans ma relation à la personne âgée ?

Comment garder la bonne distance ? Toutes questions évoquées dans le cadre de la formation. Contrairement à un professionnel travaillant en institution, l'auxiliaire de vie sociale est seule au domicile de la personne âgée. Pas d'équipe avec laquelle partager et trouver des solutions collégiales aux problèmes rencontrés.

La formation, c'est donc aussi cela, un lieu d'échange.



**Auxiliaire de vie sociale n'est pas un métier que la pétillante et dynamique Karen Furderer, 25 ans, a choisi par défaut ou à contre cœur, tout au contraire**

“ C'est mon choix ”

Comment devient-on auxiliaire de vie sociale ?



*En ce qui me concerne, grâce au hasard d'une rencontre. Lorsque je me suis engagée dans mon BEP Carrière Sanitaire et Sociale, c'était avec la ferme intention de travailler*

*avec des enfants. C'est au cours d'une formation que mon maître de stage, une femme de très grande qualité, m'a fait découvrir le travail auprès des personnes âgées. Aujourd'hui, je ne me verrais pas faire autre chose.*

**Quelles sont les qualités nécessaires pour faire ce métier ?**

*Patience, capacité d'écoute, honnêteté, disponibilité. Au risque de paraître bien prétentieux, je dirais que l'on ne peut faire ce métier que par vocation.*

**Vous êtes auxiliaire de vie sociale volante, vous remplacez vos collègues pendant leurs congés. Vous intervenez partout où l'on a besoin de vous. Cette mobilité permanente n'est-elle pas trop difficile à gérer ? D'autant plus que les personnes âgées aiment la régularité et la stabilité !**

*J'ai toujours considéré ce stress comme bénéfique, il m'oblige à être très réactive. Il valorise mon travail, me donne le sentiment de davantage de responsabilité. Etre auxiliaire de vie sociale volante est un challenge permanent. En 5 mn, il vous faut appréhender l'essentiel de la vie, des habitudes, de l'environnement, de la personne chez laquelle vous arrivez, faute de quoi vous n'êtes pas accepté.*

# Humaniser la vie en établissement

## Une première dans le département

Le cadre est enchanteur, la vue panoramique, au sein d'un espace de vie en Atrium. Après 21 mois de travaux, la première unité d'accueil temporaire pour personnes âgées du département vient d'ouvrir ses portes au « Petit château » à Beblenheim. Cette unité, de 15 chambres meublées et équipées, a été conçue en lien total avec le reste de l'établissement et a été imaginée pour proposer des séjours limités dans le temps, de quelques jours à trois mois maximum. Un accueil temporaire qui permet de soulager les aidants familiaux, de répondre aux urgences sociales, de proposer des séjours à l'essai pour dédramatiser l'entrée définitive en établissement. Coût de cette opération et de la modernisation des bâtiments existants : 3 267 000 euros, subventionnée à hauteur de 548 680 euros par le Conseil Général du Haut-Rhin.

### Le Petit château

32 rue du Petit Château  
68980 BEBLENHEIM - Tél. 03 89 47 90 11

## On connaît la chanson

Le Conseil Général a fait sien l'un des principes fondamentaux de la gériatrie comme quoi « il faut donner de la vie aux années, et non des années à la vie ». Ainsi notre collectivité a initié de nombreuses actions d'information et de sensibilisation destinées aux aînés : ateliers équilibre pour prévenir les chutes, programme d'activation de la mémoire... Pour les personnes en établissement, le Conseil Général a financé des campagnes d'information sur la bienveillance mais également des animations musicales dans les couloirs et les salles à manger des établissements d'accueil de personnes âgées. Au foyer du Parc de Munster, Jean-Marc Biry, guitariste, accordéoniste et chanteur, a proposé un spectacle de deux heures



de mélodies d'antan. Des personnes âgées, dont le visage semblait définitivement éteint, souriaient. Des yeux se remplissaient à nouveau de vie.

## Une alternative à la maison de retraite

Sans doute parce que le Haut-Rhin est bien doté en établissements d'accueil, la prise en charge de personnes âgées par des familles est une pratique peu développée. Une trentaine de familles d'accueil seulement dans notre département. A Cernay, le couple Haller-Imbert a fait de sa maison la plus belle alternative qui soit à la maison de retraite. Bernard Haller était enseignant en pâtisserie dans la prestigieuse école « Lenotre » de Paris, Jeanine Imbert, cadre de santé. Tous deux auraient pu faire le choix d'une retraite tranquille. Ils ont préféré transformer leur maison et accueillir trois aînés (86 ans de moyenne d'âge) une personne lourdement handicapée de 53 ans. « Je ne suis pas une idéaliste, mais une réaliste » aime à répéter Jeanine. « Pour être une famille d'accueil, il faut une certaine maturité humaine, savoir gérer les urgences, accepter le vieillissement, lui découvrir des valeurs. Je n'avais jamais appris cela, mon propre métier d'infirmière ne m'y avait pas préparée. »



**Pour tout renseignement sur l'accueil familial,**

**Conseil Général du Haut-Rhin**

Tél. 03 89 30 68 70

Email : [prevention.dependance@cg68.fr](mailto:prevention.dependance@cg68.fr)

Site internet : [www.solidarite.cg68.fr](http://www.solidarite.cg68.fr)

# Maladie d'Alzheimer, vers une meilleure prise en charge

“ Il nous faut engager une culture de l'intégration ”

**Dr Jean-Louis Lorrain**  
Vice-Président  
Président de la  
Commission  
Solidarité, Politique  
de la Ville, Insertion  
et Logement



« Les MAIA nous offrent l'occasion d'expérimenter un nouveau mode de gouvernance de l'ensemble des soins et services non seulement pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer mais pour toutes celles qui sont en perte d'autonomie. Le cloisonnement de la prise en charge du grand âge scindant le sanitaire et social est à abandonner. Il nous faut donc aller vers une prise en charge globale de la personne âgée. Il faut engager une culture de l'intégration. Tout le monde y gagne et surtout la personne dépendante.

## Un projet de soins et de vie

Le Centre Hospitalier St Morand d'Altkirch a inauguré en février 2008 une unité spécialisée de 15 lits réservés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies apparentées. Cette unité fermée qui a pour vocation d'accueillir les patients à un stade précis de la maladie qui se caractérise par d'intenses déambulations, a été récompensée du prix de la meilleure réalisation architecturale médico-sociale par la fondation Médéric-Alzheimer.

Le travail architectural a tout particulièrement porté sur l'orientation, la lumière et la couleur. De vastes baies vitrées donnent sur le parc et la forêt voisine. Les locaux réservés au personnel sont également vitrés permettant à ce dernier de surveiller plus facilement les patients mais aussi d'être vu par ceux-ci. Une réponse architecturale à un projet de soins et de prise en charge qui porte ses fruits. Pour le Dr Agnès Anfossi, responsable de l'unité : « Les patients qui y séjournent sont moins stressés, moins anxieux et ont moins tendance à déambuler. »

## La MAIA est opérationnelle !

Pour l'heure, le terrain d'expérimentation de la première Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer



(MAIA) couvre cinq cantons de la région mulhousienne, c'est-à-dire les pôles gérontologiques de Mulhouse et d'Illzach. Si cette expérience pour laquelle le Haut-Rhin a été choisi comme site pilote est concluante, les MAIA couvriront l'ensemble du territoire.

Les MAIA ont pour ambition d'être des lieux de coordination associant le secteur sanitaire et le secteur médico-social. Le guichet unique permettra de construire un parcours de prise en charge personnalisé pour chaque personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées tout en améliorant les services rendus.

### Contact :

Maison pour l'Autonomie et  
l'Intégration des malades d'Alzheimer  
61 rue de Pfastatt - 68200 Mulhouse  
Tél. 03 89 59 68 88 - Fax. 03 89 35 36 23  
E-mail : maia68@c68.fr

